

# PROJET RTE DE CREATION D'UNE LIGNE ELECTRIQUE AERIENNE DE 400 000 VOLTS ENTRE FOS-SUR-MER ET JONQUIERES-SAINT-VINCENT

## Contribution du Syndicat Professionnel des Pilotes des ports de Marseille et du golfe de Fos

---

Le Syndicat Professionnel des Pilotes des ports de Marseille et du golfe de Fos qui emploie 100 salariés sur les bassins du Grand Port Maritime de Marseille, soutient le projet de création de la ligne à très haute tension Fos-sur-Mer/Jonquières porté par RTE.

Dans un contexte de transition énergétique et de réindustrialisation, ce projet est en effet indispensable pour réussir la décarbonation de notre économie ainsi que pour gagner en souveraineté industrielle et énergétique.

Nous le savons, l'industrie est une source importante d'émissions. Il est donc impératif de réduire le recours aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) et d'augmenter le recours aux énergies bas carbone, telle que l'électricité.

### Sécuriser et augmenter l'approvisionnement en électricité

L'électricité représente 25 % de la consommation totale d'énergie. La décarbonation nécessiterait de porter la part de l'électricité dans le mix énergétique à 55 %. Au niveau de la région Sud, la puissance électrique supplémentaire des nouveaux besoins électriques est estimée à 5 à 6 Giga Watts à horizon 2028, soit le double de la puissance actuelle. Or, 60 % de la consommation régionale est, à ce jour, produite hors de la région, principalement dans la vallée du Rhône.

**Cette ligne, essentielle à la région, constitue un segment d'un équipement structurant pour la France dans son axe Nord/Sud mais également à l'échelle européenne : il s'agit d'étendre nos capacités mais surtout de garantir la continuité de l'alimentation.**

### Favoriser l'arrivée de projets maritimo-portuaires et logistiques sur le territoire

La zone industrialo-portuaire de Fos est l'une des plus importantes d'Europe et concentre, entre autres, de grands sites sidérurgiques et pétrochimiques. La pérennité de ce site et sa compétitivité sur le plan international sont nécessaires à la souveraineté industrielle de la France.

Par ailleurs, la décarbonation va permettre l'implantation de nouvelles entreprises sur le site de Fos et plus largement sur l'axe Fos/Berre/Gardanne/Meyreuil. 113 projets industriels sont actuellement à l'étude (Gravithy, Hyvence, H2V, Carbon...) et augmenteront la ressource en énergies décarbonées : solaire, hydrogène vert ou encore éolien.

Il est impératif d'anticiper et de garantir leur approvisionnement électrique : la concrétisation de ces projets en dépend. Et ces derniers représentent une véritable opportunité pour notre territoire pour les 30 à 50 prochaines années avec 11 à 15 Mds € d'investissement, 14 000 emplois supplémentaires et 30 000 nouveaux habitants. Sans approvisionnement électrique performant, ces projets s'installeront dans un autre territoire. **Nous jouons donc l'avenir économique de notre territoire, de notre industrie et de notre port.**


### Améliorer la qualité de vie et de séjour sur notre territoire

L'implantation de cette ligne va permettre une réduction de 40 % des émissions de carbone actuelles. En d'autres termes, en augmentant notre approvisionnement électrique, il y aura moins d'émissions de CO2, œuvrant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie et de séjour sur notre territoire. De plus, les habitants auront accès à de nouveaux emplois industriels, plus nombreux, plus qualifiés et mieux rémunérés. Un emploi industriel crée 1,5 emploi indirect et 3 emplois induits, ce qui engendre un cercle vertueux pour l'économie d'Aix-Marseille-Provence.

La France sera davantage maître du prix de l'énergie. Nous éviterons ainsi des situations critiques d'approvisionnement et flambée du coût de l'énergie, comme celles que nous connaissons depuis 2 ans avec la guerre en Ukraine.

**Portée par les opportunités que représente ce projet pour les entreprises et les habitants de notre territoire, le Syndicat Professionnel des Pilotes des ports de Marseille et du golfe de Fos soutient la création de cette ligne.**

Signature :



**SYNDICAT PROFESSIONNEL  
DES PILOTES  
DES PORTS DE MARSEILLE  
ET DU GOLFE DE FOS**  
190, quai du Port  
13002 MARSEILLE  
Tél. 04 91 14 29 10 - Fax 04 91 56 65 79  
SIRET : 775 558 471 00014